

# GMactu

FÉV.  
2023

La lettre d'information de votre ville



SAVE THE DATE !

## INAUGURATION DU MIROIR

Le moment tant attendu est enfin arrivé !  
La salle de spectacle « Le Miroir » sera inaugurée vendredi 5 mai 2023 avec un premier rendez-vous à ne surtout pas manquer à 20h45 : les Françaises, un spectacle musical culte qui a déjà séduit plus d'un million de spectateurs. Un moment musical déjanté qui part à la redécouverte des plus grands tubes d'artistes internationaux. Une deuxième représentation aura lieu le samedi 6 mai au même horaire.

Les réservations débuteront mi-mars via le site de la ville [www.ville-gujanmestras.fr](http://www.ville-gujanmestras.fr) ou en se rendant directement au Service Culturel, allée Mozart.

Puis, les 13 et 14 mai, deux journées « Portes ouvertes » seront organisées afin de découvrir en avant-première les coulisses du Miroir avec visites guidées et théâtralisées par la Compagnie Bougrellas.

Visites gratuites sur inscription auprès du Service Culturel au 05 57 52 59 31.

## FÊTE DE L'ENFANCE ET CARNAVAL NOCTURNE

Du 4 au 11 mars prochain, la Ville de Gujan-Mestras fêtera l'enfance et la jeunesse. Le temps d'une semaine, la Maison des associations se transformera en un lieu ludique pour nos enfants.

Au programme : des espaces jeux ludiques et chaleureux, une conférence, des spectacles, de nombreux ateliers, et la très attendue boum des enfants ! Les 10-18 ans ne sont pas en reste avec le Festi'Jeunes qui propose cette année des animations aux couleurs du Japon, à la Maison des Jeunes.

En clôture de cette semaine de fête riche en animations, la Ville donnera rendez-vous le samedi 11 mars, à partir de 16h30, à tous les Gujanais, place de la Mairie, pour un carnaval nocturne sur le thème « Drôles d'animaux ». Des stands de maquillage, des jeux et un goûter seront proposés avant le départ du défilé à 19h avec la parade féérique de la compagnie Elixir. Cette journée « carnavalesque » se terminera en apothéose avec un grand final pyrotechnique, spectacle de feu et de jonglage lumineux.

Programme complet sur [www.ville-gujanmestras.fr](http://www.ville-gujanmestras.fr) et sur l'appli « Gujan & Moi »

# AMÉNAGEMENTS de voirie du 1<sup>er</sup> trimestre

La municipalité fait de la réfection et de l'aménagement de la voirie une priorité forte du mandat. En ce début d'année, plusieurs gros chantiers se poursuivent sur deux grands axes structurants : c'est le cas du **Cours de la Marne** où, après des travaux sur les réseaux, les travaux d'aménagement de la voirie vont débuter en mars. Du côté de la **rue Aimé Broustaut**, la seconde phase va démarrer entre l'Allée des Places et l'Allée de Cazaux avec l'enfouissement des réseaux électriques et télécom.

Quant à l'**allée Molière**, son aménagement prendra fin mi-mars. Autour de l'Hôtel de Ville, ce sont les canalisations d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable qui seront remplacées jusqu'en Avril. Notons enfin l'aménagement d'un plateau surélevé **avenue des Loisirs** d'ici la fin du mois de mars.

## ÉVOLUTION STABILISÉE DE LA POPULATION GUJANAISE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Les derniers chiffres de l'INSEE sur la démographie du Bassin d'Arcachon viennent d'être publiés. Ils montrent que la Ville de Gujan-Mestras, en gagnant 151 habitants sur une année pour une population totale de 22 485 habitants, enregistre seulement **une hausse de 0,67 %**. Une augmentation qui reste donc très **modérée**.

## RÔLE ET ENTRETIEN des haies en ville

Les haies implantées en ville, quelles que soient les espèces choisies, servent à clôturer, limiter ou protéger les maisons et les jardins. Elles constituent également un réservoir de biodiversité (refuge pour les petits mammifères, lieux de nidification pour les oiseaux, habitat privilégié des insectes...), participent à la réduction du changement climatique et à la limitation de l'érosion des sols. **Leur entretien est primordial et réglementé.**

La municipalité rappelle en effet qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public** afin que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. Il est important toutefois de ne pas réaliser cet entretien entre le 15 mars et le 15 août, afin de respecter la période de nidification.

Merci de respecter ces règles, pour le bien-être et la sécurité de tous !



## RETOUR SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES DES CONSEILS DE QUARTIERS



Les réunions publiques des conseils de quartiers se sont tenues dans chaque quartier en fin d'année dernière. Elles ont permis aux conseils de quartiers de présenter le bilan de leurs actions et les projets en cours ou en perspective, et ont donné lieu à des échanges riches et intéressants avec les riverains et les élus.

Vous pouvez consulter les comptes-rendus de ces réunions sur le site internet de la Ville ou en flashant le QR Code ci-dessous.



## TÉLÉTHON 2022 : UNE 36<sup>ème</sup> ÉDITION RECORD À GUJAN-MESTRAS

L'objectif annoncé de 30 000 € était ambitieux. Et la programmation des événements proposés tout au long de l'année (pas moins de 45 animations) grâce au concours actif des associations sportives, culturelles et de loisirs participantes (au nombre de 36) était prometteuse. La mobilisation des Gujanais a fait le reste. Le samedi 21 janvier 2023, c'est un chèque d'un montant record de 31 683 € qui a été remis à l'AFM-Téléthon. Tous nos remerciements les plus chaleureux vont à tous les bénévoles qui une fois de plus ont été à la hauteur des enjeux et aux Gujanais pour leur formidable élan de générosité.

**Pour l'année prochaine, un objectif de 40 000 € a été fixé.**